

REUNION BE VISIO LUNDI 14 FÉVRIER 2022

Membres Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	Daniel BOISSIERE, Alexandre DODU, FRITSCH Guillaume, Laurent MASSIAS, Benjamin MAZE, SAINT JEAN Bernard, SOUIOUNOV Sabina, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou la Trésorière Générale, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

- | | |
|--|----------|
| 1. Rectification du procès-verbal du BE du 7 décembre 2021 | 1 |
| 2. Espaces Outdoor FFTRI | 2 |
| 3. Validation du Championnat de France Individuel de Paratriathlon 2023 et 2024 | 2 |
| 4. Coupe de France des Clubs 2022 : annulation de l'épreuve de Toulon | 2 |

1. Rectification du procès-verbal du BE du 7 décembre 2021

A la demande de la Commission Nationale des Épreuves Nationales, le point 2 du procès-verbal du BE du 7 décembre 2021 intitulé "Calendrier des épreuves nationales pour validation" est modifié comme suit :

La mention "*Sur proposition de la Commission des Epreuves Nationales*" est supprimée. Il faut donc lire "*Le BE a validé à la majorité le calendrier des Epreuves nationales pour la saison 2022 ci-après*".

Le BE a validé cette rectification à l'unanimité.

2. Espaces Outdoor FFTRI

Les "Espaces Triathlon" évoluent et deviennent "Espaces Outdoor Triathlon". Ces espaces sont des sites aménagés permettant à un ensemble de pratiquants de découvrir ou de se perfectionner dans la pratique des disciplines enchaînées.

L'obtention de cette dénomination permet de garantir que l'espace en question respecte un cahier des charges fixé par la fédération.

Le responsable national du projet, Monsieur Daniel BOISSIERE, sera chargé de contacter les territoires déconcentrés concernés afin d'apporter un accompagnement dans l'aménagement de ces Espaces Outdoor Triathlon. Ils pourront ensuite être inscrits dans le répertoire national des Espaces Outdoor Triathlon.

L'ensemble de l'équipe travaillant sur ce projet peut être contactée à l'adresse suivante : contact.espaceoutdoor@fftri.com

Dans la continuité de ce projet, une réflexion sera menée afin de collaborer avec une majorité de fédérations connexes afin de créer une dynamique inter-fédérale autour des sports de nature. Dans cette perspective, il sera nécessaire de réinterroger le ministère des sports et l'Agence Nationale du Sport sur l'intégration des espaces de triathlon dans le dispositif "5000 terrains".

3. Validation du Championnat de France Individuel de Paratriathlon 2023 et 2024

Le club de SAINT-JEAN-DE-MONTS VENDÉE TRIATHLON organisera la finale du Grand Prix de triathlon jusqu'en 2024. Ce dernier organise en parallèle, pour la seconde fois, le championnat de France individuel de paratriathlon 2022.

Dès à présent, il se porte candidat pour organiser les éditions 2023 et 2024 du championnat de France individuel de paratriathlon, en parallèle des épreuves de Grand Prix.

Le BE a validé à l'unanimité cette proposition à condition que le positionnement de cette épreuve ne pose pas de difficultés vis-à-vis l'épreuve internationale ayant lieu à la même période à La Baule. Cette orientation sera transmise à la CEN.

4. Coupe de France des Clubs 2022 : annulation de l'épreuve du Castellet

Par courriel du 4 février 2022, le président du TOULON VAR TRIATHLON a informé la F.F.TRI. que celui-ci ne serait plus en mesure d'organiser l'édition 2022 de la Coupe de France des clubs.

Cette annulation fait suite à l'information du club, le 3 février 2022, de l'indisponibilité du circuit du Castellet aux dates initialement prévues.



Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général
